

EGALITE FEMMES – HOMMES DANS LE RESEAU AIMF

Une impulsion importante à la prise en compte du genre dans les activités du réseau a été donnée par sa Présidente, Mme Anne Hidalgo, à partir de 2014. Cela s'inscrit en cohérence avec une évolution au niveau de la gouvernance même de l'association à travers l'augmentation du nombre de femmes maires des capitales et métropoles francophones et membres du Bureau de l'AIMF.

Une Commission Permanente, Présidée par la Ville de Bordeaux, mise en place dès 2007, conduit des travaux centrés essentiellement sur le renforcement du leadership féminin. Un focus a été porté dans les dernières années sur le Niger et sur les enjeux de développement économique local.

Dans une démarche de constant aller-retour entre projets de terrain et réflexions, l'AIMF agit sur la base de trois axes principaux :

RENFORCEMENT DE LA REPRESENTATION DES FEMMES DANS LA VIE POLITIQUE LOCALE : appui au leadership féminin et à sa visibilité

Cet axe stratégique de l'AIMF se réalise notamment par :

- **L'appui à la mise en réseau : le Réseau des Femmes Leaders du Maghreb**, créé en 2017 et accompagné depuis l'origine par l'AIMF, répond à un double objectif :
 - o Créer des passerelles entre les Maires et les femmes leaders pour que leurs initiatives en faveur du développement local trouvent un écho favorable auprès des autorités locales.
 - o Renforcer le dialogue entre les femmes à l'échelle sous-régionale et donner ainsi un support à leur mobilisation pour le dialogue et la sortie de crise.
- **Le soutien aux réseaux de femmes élues locales** pour valoriser ces fonctions et créer des mobilisations communes – avec notamment l'appui au Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique / REFELA ; c'est le cas plus particulièrement au **Cameroun**, en **Guinée** et à **Djibouti**
- **Un plaidoyer soutenu pour une participation accrue des femmes à la vie politique et économique locales**
 - o **Au Bénin**, dans la perspective des élections municipales de 2020, l'AIMF, l'Association Nationale des Communes du Bénin et le Réseau des Femmes Elues Conseillères (RÉFEC) ont mené une action pilote de plaidoyer en direction des états-majors des partis politiques et des femmes, pour susciter un mouvement d'ampleur nationale.
 - o **Dans la région des Grands Lacs**, un dialogue structuré avec les groupes féminins a été mis en place entre Burundi, RDC et Rwanda grâce à la **plateforme des autorités locales des pays des grands lacs** (PALPGL).
- **La valorisation de figures exemplaires et inspirantes, avec le Prix AIMF de la Femme Francophone**. Depuis 2017, ce Prix promeut la participation et le leadership des femmes dans le développement local. Il a été centré successivement sur l'entrepreneuriat, sur le sport et sur



l'environnement. Ont été primées : 2 Tunisiennes, 2 Rwandaise, 1 Nigérienne, 1 Canadienne, 1 Belge et 1 Laotienne.

- **La publication d'ouvrages de réflexion** : en février 2016, la publication d'un « Raisonance », la revue de l'AIMF, dédiée à la féminisation du pouvoir ; en 2021, un deuxième numéro de Raisonance a été dédié à « genre et santé » en lien avec la capitalisation de 5 ans de travail du réseau des maires francophones sur ce thème.



RAISONNANCE - Le savoir autrement



RAISONNANCE - Genre et santé

SOUTIEN AUX PROJETS MUNICIPAUX LUTTANT CONTRE LES DISCRIMINATIONS SUBIES PAR LES FEMMES ET filles : éducation, assainissement, santé et autonomisation économique

Les réflexions et les échanges sur la féminisation du pouvoir, sur les modes de la coopération, sur les questions des minorités et sur la mémoire, ont toutes pris en compte d'une façon transversale les enjeux de genre.

En complément à cette transversalisation du genre dans l'ensemble de ses actions de solidarité, l'AIMF soutient spécifiquement des projets facilitant l'autonomisation des femmes par une action sociale dans les territoires visant à améliorer les conditions de vie des femmes, à accompagner l'autonomisation économique, et à faciliter l'accès au planning familial pour permettre aux femmes de construire leur avenir selon leurs choix.

A l'échelon local, l'AIMF appuie donc des politiques sociales qui touchent à un certain nombre de facteurs clés de la discrimination des femmes, tout particulièrement dans l'accès à l'éducation, mais également en appui à l'autonomisation financière des femmes et des filles.

Exemples de projets de terrain, conduits depuis 2014, soit la précédente programmation stratégique :

Equipements sanitaires dans les écoles : 1.5 Million d'€.

L'AIMF appuie la mise en place de conditions de base permettant l'accès des filles à l'école, qui passe notamment par des équipements sanitaires adaptés.

BENIN / Communes du Zou / Lokossa

BURKINA FASO / Banfora

CAMEROUN / Bangangté

TOGO / Tsévié

COMORES / Domoni



Libérer les filles de la corvée d'eau : 7 Millions d'€.

Partout, c'est sur les femmes et les jeunes filles que pèse la corvée d'eau. Mettre en place une adduction d'eau de proximité, c'est les libérer de cette contrainte et permettre au plus grand nombre d'accéder à l'école.

LAOS / Vientiane

MAROC / Casablanca

MAURITANIE / Nouakchott, Rosso

CAMEROUN / Bangangté, Dschang

COTE D'IVOIRE / Abidjan (Brofodoumé)

Autonomisation économique et renforcement du leadership : 4 Millions d'€

- A Garoua, l'AIMF appuie la municipalité pour la mise en place d'Associations de Femmes pour l'Épargne et le Crédit, qui permettent de les soutenir pour la mise en place d'activités génératrices de revenus, de les former et de les sensibiliser à leur place dans la vie économique et sociale de la cité.

Ce programme pilote a reçu le 1er Prix national FEICOM / ONU Habitat en 2019, avec une dotation de 76 000 € qui sera réinvestie dans les AFEC.

- Sur 14 autres communes du Cameroun, un programme d'ampleur, en cours depuis 2016, croise la stratégie de renforcement de la représentation des femmes en politique (*voir partie précédente*) avec les objectifs globaux du Fonds de Coopération de l'AIMF en matière de services essentiels.

Il s'agit du « **FEDACAM - FEMMES ET ENERGIE DURABLE AU CAMEROUN** », mis en place dans 7 communes camerounaises dirigées par des femmes, en partenariat avec le **Réseau des Femmes Elues Locales du Cameroun**. Le programme vise à développer l'éclairage solaire des rues pour améliorer la sécurité des déplacements (enjeu de lutte contre les violences faites aux femmes) et l'alimentation électrique des hôpitaux et centres de santé. Une première phase d'1,1 million d'euros a été mise en œuvre entre 2016 et 2019 avec le soutien de l'ADEME de la Fondation Véolia.

Une phase suivante du programme vient d'être actée par convention en décembre 2021 : toujours portée par le réseau REFELA-CAM, cette nouvelle phase concerne 7 villes pilotes supplémentaires, pour un budget total de 3 M€, et permettra d'expérimenter sur les territoires l'implication de coopératives locales pour assurer la maintenance des équipements, dans une logique d'économie sociale et solidaire. L'électrification concernera également des habitations et petites structures économiques actuellement hors-réseau, contribuant également à l'autonomisation économique des femmes, majoritaires dans les coopératives économiques au Cameroun.



PROGRAMME MULTI-PAYS D'ACCÈS A LA PLANIFICATION FAMILIALE ET A LA SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

Le partenariat « Initiative pour la santé et la salubrité en Ville » (ISSV) entre l'AIMF et la Fondation Bill & Melinda Gates, conduit entre 2017 et 2021, a permis non seulement le cofinancement et l'appui technique de 5 territoires pilotes dans le secteur de la planification familiale, mais a également eu un impact en termes de **prise de conscience politique de cette thématique, abordée sous l'angle des droits des filles et des femmes.**

Les projets soutenus se sont articulés autour de 4 principaux objectifs :

- Le renforcement de capacités des acteurs locaux sur la PF, de façon transversal entre : élu.e.s et équipes municipales ; actrices et acteurs publics de la santé ; jeunes leaders et personnels éducatifs ; associations du développement local.
- La communication pour le changement de comportement, promouvant la demande en matière de PF : campagnes communautaires et de proximité, événements grand public ou ciblés, mass media.
- Le renforcement de l'offre de services de PF : investissement dans les structures de santé publique, mise en œuvre de campagnes de prestations gratuites « hors les murs ».
- La mise en place d'un environnement habitant : information et plaidoyer auprès des leaders d'opinion, élu.e.s, responsables religieux et des quartiers, intégration des enjeux de PF dans les politiques et planifications locales, accompagnement à la mobilisation de ressources additionnelles, domestiques et internationales.

1,3M\$ ont été levés pour la mise en place de ces 5 projets pilotes. Ce programme a produit une forte émulation au sein du réseau AIMF, qui s'est traduite par une augmentation des sollicitations des membres du réseau : avant 2017, aucune demande était parvenue au secrétariat permanent sur la thématique PF. Depuis, 38 sont remontées des villes et 19 ont pu être financées.

Au-delà des projets pilotes dans le cadre de l'ISSV, trois projets sont en cours sur cette thématique au Burundi (Gitega) et au Rwanda (Kigali et Rusizi).

Le programme a culminé en juillet 2021 à Kigali avec l'organisation du [Colloque international sur la planification familiale et l'égalité hommes femmes](#). Il a permis de capitaliser et de diffuser les résultats obtenus, permettant de partager les enseignements. Les expériences présentées lors du colloque ont fait connaître les projets pionniers et ont vocation à en faire émerger d'autres, à susciter un effet d'entraînement auprès des maires francophones. A cette occasion, les Maires réunis ont adopté la [Déclaration des Maires Francophones en faveur de l'égalité femmes-hommes et des droits et santé sexuels et reproductifs](#), érigeant les priorités du réseau en la matière.



Finalement, dans le cadre de ce travail avec la Fondation Bill & Melinda Gates un manuel pratique pour la prise en compte du genre dans les projets de développement a été produit et mis en œuvre par les villes partenaires de l'ISSV.



GUIDE - Intégration du genre dans les projets

CONTRIBUTION DU SGA2 A L'ESSOR D'UNE DEMARCHE « EGALITE FEMMES-HOMMES »

Les activités financées dans le cadre du SGA2, ont contribué tout particulièrement à l'axe a) de la stratégie, « Renforcement de la représentation des femmes dans la vie politique locale, appui au leadership féminin et à sa visibilité »

Le SGA2 a en effet permis de soutenir les réseaux de femmes élues locales et / ou femmes leaders, notamment :

- Au Cameroun, l'AIMF soutient la structuration du Réseau des Femmes Elues Locales du Cameroun (REFELA-Cam) qui s'est réuni du 4 au 8 août 2020 à Yaoundé.
- Au Maghreb, l'AIMF soutient le réseau des femmes leaders du Maghreb (RFML) qui joue un rôle majeur pour l'intégration au sein de l'UMA et pour l'organisation des travaux de Tunis. Et le forum tunisien des leaders maghrébines (FTLM) depuis sa création en novembre 2019 et dans ses activités.
- A Djibouti, le Réseau des Femmes Elues Locales de Djibouti a été créé le 25 décembre 2019 à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ANCLD.
- Dans le réseau des Villes du sud est asiatique, la première ville s'étant manifestée sur la question a été la ville de Can Tho, au Vietnam. Elle a souhaité organiser un atelier de travail à destination des femmes élues locales. Cet événement "renforcement des capacités des femmes œuvrant dans le service public", n'a pas pu avoir lieu suite aux contraintes sanitaires sur l'année 2021. La ville de Phnom Penh a également exprimé le souhait d'organiser un atelier à destination des Femmes élues locales pour renforcer leur capacité.
- En Côte d'Ivoire l'AIMF a organisé, le 20 mai 2021, la Conférence des femmes leaders de Côte d'Ivoire, en présence de Mme Nassénéba Touré, Ministre de la Femme de Côte d'Ivoire, Maire d'Odienné, et représentant de la Première Dame de Côte d'Ivoire. Au terme de la rencontre, les femmes leaders des régions de la Côte d'Ivoire ont mis en place une plateforme nationale du leadership féminin et d'autonomisation. Mme Laure DONWAHI, Maire de la Commune de Mayo, Présidente du Comité Scientifique de la conférence, a été désignée pour assurer la présidence de cette organisation



Dans le contexte particulier de la région des Grands Lac, il est à noter que l'appui au dialogue transfrontalier et en particulier aux groupes féminins, a été particulièrement porteur d'une dynamique d'apaisement social et de développement économique :

- En 2019 la PALGL a mobilisé les femmes des groupes de dialogues transfrontaliers lors de l'Assemblée Générale de Kigali et a facilité les rencontres avec les maires. Deux ateliers ont ensuite été organisés à Bukavu et à Bujumbura en décembre 2019 avec les groupes de dialogue transfrontaliers et l'association « célébrons le courage de la femme » afin de les associer à la plateforme. Ces échanges ont permis de résoudre des conflits entre commerçantes rwandaise et congolaises et de limiter le racket au passage des frontières. En 2020, l'Assemblée annuelle de la PALGL réunie à Lubumbashi le 5 mars 2020 a reconnu aux associations de femmes un statut consultatif, leur donnant la possibilité de faire rapport des difficultés qu'elles rencontrent au passage des frontières. Lors de la crise sanitaire, la fermeture des frontières a entraîné des difficultés pour les femmes commerçantes qui ne pouvaient plus vendre leur surplus de production pour les Rwandaises, et qui ne pouvaient plus s'approvisionner côté Congo. Suite à leur demande, la PALGL a entrepris une médiation auprès de l'ensemble des autorités (Migrations, Santé, Gouverneurs, Maires, transporteurs), permettant aux femmes d'acheminer un camion traversant la frontière 1 fois par semaine, puis deux fois par semaines pour réaliser leur commerce.
- Un protocole de collaboration entre le « Réseau des Femmes Œuvrant pour le Développement Rural » au Rwanda et la PALPGL a été signé par les représentants légaux de deux structures.

Enfin, l'année 2021 a été caractérisée par la pandémie de Covid 19 et la nécessaire prise en compte de cette réalité par les villes et territoires. Une série de rencontres spécifiques ont été dédiées à la question de l'égalité femmes / hommes et à la crise Covid 19 :

- 10 mars 2021 : Séminaire Maghrébin en ligne « Maîtrise de la Crise COVID 19 : Partage d'expériences et de bonnes pratiques » organisé par le Forum Tunisien des Leaders Maghrébines en marge de la Journée Internationale pour les Droits des Femmes. Ont pris part à ce séminaire des femmes cheffes d'entreprises de : l'Algérie - La Libye - le Maroc - La Mauritanie et La Tunisie. Ce séminaire visait à contribuer au renforcement des capacités des Femmes Leaders Maghrébines en gestion de crises, à développer l'intelligence collective par l'échange et le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre Femmes Leaders Maghrébines intervenant dans des pays différents du Maghreb ainsi qu'à établir un recueil de bonnes pratiques et d'écueils à éviter en matière de gestion de crises.
- 30 et 31 mars 2021 : Journées d'échanges sur l'entrepreneuriat féminin avec pour thème « Leadership féminin : pour un futur égalitaire dans le monde de la COVID-19 », à l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits de la femme organisées par la



PALPGL. Avec la participation de Dr Denis Mukwege, Directeur de l'hôpital de Panzi, Prix Nobel de la Paix 2018 et de M. Pierre Baillet, Secrétaire Permanent de l'AIMF (en visio), la rencontre a permis de célébrer des cas de réussites de femmes dans le domaine social, économique, culturel et politique et de sensibiliser sur la question de l'égalité femmes-hommes. La rencontre s'est tenue à Bukavu, Province du Sud-Kivu, Congo.

- 17 juillet 2021 : célébration de la journée internationale de la femme africaine à Kigali, Rwanda, sur le thème : « femmes africaines et les défis liés à la pandémie du coronavirus ». Cette célébration a servi de tremplin pour échanger, renforcer les actions des femmes, identifier des initiatives communes afin de faire progresser le développement des villes et territoires, la cohésion et le vivre ensemble.

Ces réunions ont contribué d'une part au renforcement des capacités des élues locales des différents réseaux et à promouvoir le leadership féminin dans le développement économique et social au niveau local et national. D'autre part, à assurer une bonne visibilité desdits réseaux et ont servi de tribune pour porter le plaidoyer des membres de ces réseaux.

